

## COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la  
convocation :  
18 juin 2021

**Séance du 25/06/2021**

Membres en  
exercice :  
11

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-cinq juin, à 18 heures 30, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :  
10

**Présents** : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Dominique ARCIDIACONO, Sandra BIANCARELLI, Patrick CLAUDE, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ, Christian MICHEL, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :  
11

**Représentés** : Isabelle MAZOYER

**Excusés** :

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Dominique PIGANEAU

### Délibération n°D\_2021\_035

#### Travaux de voirie 2021 rénovation des chemins communaux : choix de l'entreprise

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de travaux de réfection de tronçons de chaussée communale dans la continuité des travaux engagés par la commune depuis plusieurs années afin d'améliorer l'accès des riverains.

Pour rappel, les travaux de rénovation du chemin de la Grand'Pièce et de l'intersection de ce même chemin et du chemin de la Baume ont été inscrits en dépense de fonctionnement au budget principal 2021.

La délibération n° D\_2021\_007 du 11 février 2021 autorisant Monsieur le maire a lancé la consultation auprès des entreprises, celle-ci a été faite auprès de deux entreprises locales avec visite sur site.

Les devis des entreprises ont été étudiés par la commission voirie réunie le 14 juin dernier.

- EIFFAGE (Malijai)	19 316.59€ HT
- BS VOIRIE (Manosque)	15 085.04 € HT

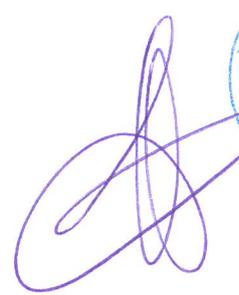
La commission voirie préconise de retenir l'offre de l'entreprise BS VOIRIE pour la réalisation de ces travaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **CHOISIT** l'entreprise BS VOIRIE pour la réalisation des travaux, pour un montant de 15 085.04€ HT



Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.  
Le Maire,  
Jean-Paul DEORSOLA



RF DIGNE LES BAINS (A H P)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 01/07/2021 004-210401097-20210625-D_2021_035-DE